

Principales  
Conditions Tarifaires  
au 21.11.2011\*  
Particuliers

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues

\*incluent les tarifs exhaustifs des opérations et produits relatifs  
à la gestion d'un compte de dépôt.



# Sommaire

Page

## Extrait standard des tarifs

4

## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

5

Ouverture, transformation, clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence

## Banque à distance

7

Par internet

Par téléphone

Par SMS

## Moyens et opérations de paiement

8

Cartes

Virements ou virements SEPA

Prélèvements / TIP

Chèques

## Offres groupées de services

10

Offre Sérénys

Offre Baséo : GPA

(Gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque)

## Irrégularités et incidents

11

Commission d'intervention

Opérations particulières

Incidents de paiement

## Découverts et crédits

13

Découverts

Crédits à la consommation

Crédits immobiliers

## Epargne et placements financiers

15

Epargne bancaire

Placements financiers

## Assurances et prévoyance

16

## International

17

Virements vers l'étranger

Virements en provenance de l'étranger

Opérations de change

## Résoudre un litige

18

La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande.

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Chaix Cyberplus) hors coût du fournisseur d'accès Internet

par mois	<b>4,90 €</b>
par an	<b>58,80 €</b>

Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Moviplus hebdomadaire)

par mois	<b>1,70 €</b>
----------	---------------

Carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa)

par an	<b>37,00 €</b>
--------	----------------

Carte de paiement internationale à débit différé (Visa)

par an	<b>47,00 €</b>
--------	----------------

Carte de paiement à autorisation systématique (Electron)

par an	<b>27,50 €</b>
--------	----------------

Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone Euro avec une carte de paiement internationale

**gratuit**

Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro

- en agence (par virement)	<b>3,80 €</b>
- par internet (par virement)	<b>gratuit</b>

Frais de Prélèvement

- Mise en place d'une autorisation de prélèvement	<b>gratuit</b>
- Par prélèvement	<b>gratuit</b>

Commission d'intervention

par opération	<b>9,20 €</b>
avec un plafond par mois	<b>184,00 €</b>

Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurvol)

par an	<b>23,00 €</b>
--------	----------------

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'internet un extrait standard de tarifs.

# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture, transfert de compte entre agences Chaix	<b>gratuit</b>
<i>Nous vous invitons à venir retirer la nouvelle convention de dépôt dans votre agence.</i>	
Changement d'adresse	<b>gratuit</b>
Adresse erronée	<b>26,50 €</b>
Aide au changement de domiciliation bancaire	<b>gratuit</b>

*Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une agence Chaix. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.*

Liste de vos opérations récurrentes et automatiques	<b>gratuit</b>
Désolidarisation de compte joint	<b>gratuit</b>
Le Droit au Compte (Service Bancaire de base)	<b>gratuit</b>

*« Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.*


*Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :*

- l'ouverture et la fermeture du compte,*
- un changement d'adresse au maximum une fois par an,*
- un relevé de compte au moins une fois par mois,*
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins,*
- l'encaissement de virements reçus,*
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte,*
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque),*
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP),*
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte,*
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron),*
- deux chèques de banque au maximum par mois. »*

Lettre d'honorabilité	<b>56,60 €</b>
Attestations diverses	<b>16,50 €</b>
Frais de recherche de document	<b>15,00 €</b>
<i>(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, repris à l'article L133-1 du Code Monétaire et Financier)</i>	
Transfert de compte dans une autre banque : CEL/PEL/PEP/LEP	<b>63,00 €</b>
Frais de clôture de compte	<b>gratuit</b>

## Relevés de compte

Relevé de compte <i>(frais trimestriels)</i>	
- Mensuel	<b>gratuit</b>
- Par quinzaine	<b>5,70 €</b>
- Décadaire	<b>9,00 €</b>
- Hebdomadaire	<b>11,40 €</b>
- Journalier	<b>32,00 €</b>
Relevé de compte en ligne	<b>gratuit</b>
Relevé de compte en ligne + envoi papier	<b>1,20 €</b>
<i>Frais mensuels en sus des frais d'envoi des relevés de compte papier</i>	
Duplicata relevé de compte <i>(par feuille)</i>	<b>1,40 €</b>

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

## Tenue de compte

La commission de tenue de compte inclut, en fonction de l'utilisation et du nombre d'opérations que vous réalisez, les services liés à la gestion du compte\* :

- gratuité des agios dont le montant par trimestre est inférieur à 8 euros
- virements interbancaires gratuits
- frais de dossier gratuits en cas de découvert convenu

Elle est perçue trimestriellement à compter du 1<sup>er</sup> mois du trimestre civil suivant l'ouverture du compte pour un montant maxi de **36,50 €**

\* En l'absence de frais de tenue de compte, ces opérations sont facturées unitairement.

Frais de tenue de compte en devises prélevés sur le compte en devises	forfait <b>41,86 €</b>
Compte inactif <i>(Commission annuelle sur compte sans mouvement)</i>	<b>60,00 €</b>
Délivrance d'un RIB ou IBAN	<b>gratuit</b>

## Services en agence

Retrait espèces	<b>gratuit</b>
Dépôt d'espèces	<b>gratuit</b>
Prélèvement automatique présenté au guichet	<b>gratuit</b>
Coffres forts ( <i>frais annuels</i> )	
Petit modèle 12 dm <sup>3</sup>	<b>92,40 €</b>
Moyen modèle 17 dm <sup>3</sup>	<b>132,70 €</b>
Grand modèle 22 dm <sup>3</sup>	<b>236,20 €</b>
Ouverture coffres forts	<b>Frais réels</b>
Frais de traitement de successions :	
- 0,5% du montant de l'actif	mini <b>102,00 €</b>
Edition d'échelle d'intérêts	<b>3,80 €</b>

## Banque à distance

### Par internet : [www.banque-chaix.fr](http://www.banque-chaix.fr)

Chaix Cyber Découverte **2,00 €**  
*(Abonnement mensuel, hors coût de connexion)*

Chaix Cyber Découverte permet la consultation des soldes et encours CB des comptes de dépôt ainsi que des 5 dernières écritures et des 5 dernières facturettes.

Chaix Cyber Gestion **3,50 €**  
*(Abonnement mensuel, hors coût de connexion)*

Votre abonnement vous donne un accès totalement sécurisé aux soldes et encours de vos comptes, aux caractéristiques détaillées des produits et services détenus, à la possibilité d'effectuer des virements entre vos comptes et vers les pays de la Communauté Européenne (SEPA) et vous offre tout un ensemble de services facilitant la gestion de vos avoirs.

Chaix Cyberplus **4,90 €**  
*(Abonnement mensuel, hors coût de connexion)*

Cet abonnement permet en sus, l'accès à l'information boursière et financière, à la gestion en direct de votre portefeuille-titres avec la passation d'ordres

Lecteur PassCyberplus : Dispositif d'Authentification Forte des opérations sensibles (*dont virements externes, achats sur internet...*)

- 1<sup>er</sup> lecteur **gratuit**
- Lecteur supplémentaire ou remplacement sans restitution **8,00 €**

### Par téléphone : Serveur vocal Audiochaix composez le 0892 89 04 04

*(abonnement gratuit)*

**0,34 €/min**

Le service à distance Audiochaix vous permet de connaître, à tout moment et sans abonnement le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

## Par SMS : Moviplus hebdomadaire

Abonnement mensuel	<b>1,70 €</b>
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.	
Avec Moviplus recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, vos deux dernières opérations ainsi que l'encours carte bleue éventuel.	

## Moyens et opérations de paiement

### Cartes

**Cotisation annuelle**

*La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa Internationales, Visa Premier et Electron permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 49 37 80 34, 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.*

Carte de retrait ELAN	<b>10,30 €</b>
Carte Electron	<b>27,50 €</b>
Carte Visa internationale à débit immédiat	<b>37,00 €</b>
Carte Visa internationale à débit différé	<b>47,00 €</b>
Carte Visa Premier à débit immédiat	<b>125,00 €</b>
Carte Visa Premier à débit différé	<b>130,00 €</b>

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même niveau sur le même compte (15 € pour la Carte Visa Internationale et Visa Electron et 50 € pour la Carte Visa Premier)

Retrait d'espèces en zone euro :

- DAB	<b>gratuit</b>
- Aux guichets d'une autre banque	<b>5,00 €</b>
+ une commission sur le montant retiré	<b>1,90 %</b>

Retrait d'espèces hors zone euro :

- DAB	<b>3,05 €</b>
+ une commission sur le montant retiré	<b>2,90 %</b>
- Aux guichets d'une autre banque	<b>5,00 €</b>
+ une commission sur le montant retiré	<b>2,90 %</b>

Paiement en zone euro	<b>gratuit</b>
-----------------------	----------------

Paiement hors zone euro <sup>(1)</sup> : commission sur facture payée	<b>2,90 %</b>
---	---------------

Frais de réfection carte	17,50 €
Frais d'opposition sur carte bancaire en cas de perte	16,00 €
Frais d'opposition sur carte bancaire en cas de vol	gratuit
Frais d'opposition sur carte pour usage abusif	40,00 €
Réclamation non fondée	62,00 €
Demande de réédition de code confidentiel	11,50 €
Demande de relèvement de plafond (3 mois)	20,00 €
Demande de fabrication de carte en urgence	25,00 €
Demande de dépassement de plafond	11,30 €

(1) les retraits et paiements effectués en devises sont convertis en euros par Visa aux conditions de change de son réseau au jour de réception de l'opération.

## Virements ou virements SEPA

Ordre de virement en faveur d'un compte de la banque Chaix	gratuit
Ordre de virement permanent en faveur d'un compte dans une autre banque	gratuit
Commission de mise en place et/ou de modification de virements permanents en faveur d'un tiers	gratuit
Ordre de virement occasionnel en faveur d'un compte dans une autre banque	3,80 €
Virement internet	gratuit
Frais de recherche fondée sur autorisation de virement	gratuit

## Prélèvements / TIP

Mise en place d'une autorisation de prélèvement	gratuit
Opposition à un prélèvement avant exécution	gratuit
Opposition définitive à des prélèvements récurrents (Retrait du consentement)	13,70 €
Frais de recherche fondée sur autorisation de prélèvement	gratuit

## Chèques

Chèque de banque	10,00 €
Envoi de chéquier à domicile, à la demande ou après 4 mois de conservation à l'agence (Hors frais postaux d'envoi en recommandé avec AR)	gratuit
Opposition sur chèque	16,00 €
Opposition sur chéquier	32,00 €

Date de valeur

Chèque remis sur tout le territoire métropolitain **1 jour ouvré**

## Offres groupées de services

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits à l'unité.

### Offres Sérénys

Les **OFFRES SÉRÉNYS** comprennent :

- > une carte de paiement,
- > une assurance moyens de paiement,
- > un abonnement internet Chaix Cyberplus,
- > des avantages liés au fonctionnement du compte courant tels que :
  - la gratuité des agios dont le montant par trimestre est inférieur à 8 €,
  - l'exonération de la commission de tenue de compte,
  - la gratuité des virements interbancaires,
  - la cotisation mensuelle de l'offre varie selon le type de carte.

#### Sérénys Single Premier

Avec 1 Carte Visa Premier à débit différé ou immédiat **15,00 €**

#### Sérénys Single Classic

Avec 1 Carte Visa Internationale à débit différé **10,00 €**

### Offre Baséo

Pour les clients sans chéquier, la Banque Chaix propose la gamme de moyens de paiement alternatifs **BASÉO**.

Abonnement mensuel **3,50 €**

L'**OFFRE BASÉO** comprend :

- > une carte Visa Electron à autorisation systématique,
- > la mise en place de 6 autorisations mensuelles de prélèvement,
- > 2 virements occasionnels par mois,
- > 2 virements permanents par mois,
- > 1 chèque de banque par an,
- > l'édition de RIB en agence,
- > l'abonnement au serveur vocal Audiochaix,
- > Le forfait alerte SMS (Moviplus hebdomadaire).

Pour les clients titulaires de BASEO, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5 €/opération, plafonnés à 6 opérations par mois et les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés au montant de l'opération dans la limite de 15 €/rejet et sont plafonnés à 3 rejets par mois.

# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (*présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...*). Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera COM INTERVENT.

- Par opération **9,20 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **184,00 €**

## Opérations particulières

Procédure civile d'exécution, Avis à tiers détenteur,  
Saisie attribution **98,00 €**

Opposition administrative  
10% du montant de l'opposition maxi **98,00 €**

## Incidents de paiement

Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP  
ou d'un téléversement pour absence de provision suffisante :

- Si inférieur à 20 € **montant de l'opération**
- Si supérieur ou égal à 20 € **20,00 €**

*Ce forfait comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification de refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. (Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera Frais Rejet Prélèvement ou Frais Rejet Virement ou Frais Rejet TIP ou Frais Rejet Téléversement).*

Rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP  
ou d'un téléversement pour autres motifs **20,00 €**  
y compris la notification du refus d'exécution de l'ordre

Lettre d'information préalable pour chèque sans provision  
(Lettre MURCEF) **9,20 €**

Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération

## Forfait de rejet d'un chèque

- Pour absence de provision suffisante
  - > montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00 €**
  - > montant du chèque supérieur à 50 € **50,00 €**
- Pour autre motif **gratuit**

*Ce forfait comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre MURCEF), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : FORFAIT REJET CHQ).*

Chèque émis en période d'interdiction bancaire	<b>35,00 €</b>
Chèque remis et retourné impayé pour un motif autre que sans provision, compte clos ou absence de mentions légales	<b>16,50 €</b>
Mise en interdiction bancaire pour chèque impayé dans une autre banque	<b>30,00 €</b>
Frais de gestion sur compte interdit bancaire dans une autre banque	
- (Par trimestre)	<b>12,50 €</b>

*Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.*

# Découverts et crédits

## Découverts

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

Découvert du compte convenu et formalisé

Frais d'autorisation de découvert **60,00 €**

*(Article L311-1 et suivants du code de la consommation)*

Intérêts débiteurs au Taux de base Banque Chaix majoré de 1 à 7,40<sup>(1)</sup> points

Commission de dépassement : *majoration du taux appliqué sur les utilisations dépassant l'autorisation*

**3 %**

Commission de découvert par mois

**0,10 %**

*Elle est perçue sur le plus fort solde débiteur en valeur de chaque mois du trimestre considéré.*

Découvert du compte non autorisé

Intérêts débiteurs au Taux de Base Banque Chaix majoré de 7,40 points

Commission de dépassement : *majoration du taux appliqué*

*sur les utilisations non autorisées*

**3 %**

*Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est indiqué sur l'offre de contrat de crédit et précisé sur le relevé de compte.*

*Taux de base Banque Chaix : le taux de base bancaire est le taux déterminé par chaque banque en tenant compte de différents taux du marché des capitaux.*

*Ce taux sert de base pour calculer le taux conventionnel des crédits.*

*Taux de base Banque Chaix : 6,95 % au 01/01/2011.*

*(1) Le Taux peut varier notamment en fonction du montant, de la durée, des garanties données.*

## Crédits à la consommation

Taux nominal annuel déterminé en fonction du montant du prêt, de sa durée et des garanties.

Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail (*pour 1 mois, pour 1 000 € empruntés*)

soit 0,70% l'an du capital emprunté. **0,583 €**

Dossier de prêt personnel : 1,2% du montant du prêt mini **60,00 €**

Avenant de dossier d'un prêt personnel **60,00 €**

## Crédits immobiliers

### Prêt Epargne Logement

- Frais de dossier **gratuit**

- Taux taux défini selon la date d'ouverture de votre PEL/ CEL

### Autres Types de Prêts immobiliers

- Frais de dossier 1,2 % du capital emprunté

- Minimum **195,00 €**

- Taux Nous consulter

- Avenant à un crédit immobilier dont l'offre, le contrat ou l'acte est rédigé **103,00 €**

- Attestation de crédit **40,00 €**

- Accord de mainlevée d'hypothèque partielle ou totale **40,00 €**

- Frais de décompte remboursements anticipés **36,00 €**

### Assurances liées aux crédits

Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail (*pour 1 mois, pour 1 000 € empruntés*)

soit 0,462% l'an du capital emprunté **0,385 €**

Frais d'étude pour délégation d'assurance **100,00 €**

### Autres frais

Forfait pour frais de greffe, enregistrement, timbre (*récupération non taxable*) **268,00 €**

Engagements par signature

Frais d'acte

- caution usuelle **38,00 €**

- caution nécessitant un acte spécial **60,00 €**

Commission d'engagement : aval, du croire, caution ordinaire, caution fiscale (*commission perçue trimestriellement et d'avance à chaque trimestre civil*) : **2 % l'an maximum**

Lettre d'information aux cautions (*par lettre*) **30,00 €**

maxi **90,00 €**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.**

**Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

# Epargne et Placements Financiers

## Epargne bancaire

La rémunération des comptes d'épargne

*(Taux annuels en vigueur au 01/09/2011, susceptibles de variations)*

Livret A, net d'impôt	<b>2,25 %</b>
Livret de Développement Durable, net d'impôt	<b>2,25 %</b>
Compte sur Livret, Brut	<b>1,50 %</b>
Livret d'Epargne Populaire, net d'impôt	<b>2,75 %</b>
Livret Jeune, net d'impôt	<b>2,50 %</b>
CEL, net d'impôt <sup>(1)</sup> , hors prime <sup>(2)</sup>	<b>1,50 %</b>
PEL net d'impôt <sup>(1)</sup> , jusqu'au 12 <sup>ème</sup> anniversaire, hors prime <sup>(2)</sup>	<b>2,50 %</b>
Plan d'Epargne Populaire, Brut	<b>2,50 %</b>

*(1) Hors prélèvements sociaux.*

*(2) L'attribution de la prime d'état est conditionnée à l'obtention du prêt attaché au PEL/CEL.*

## Placements financiers

Droits de garde sur titres en dépôt

*(frais annuels selon la valeur du portefeuille au 31/12) :*

- Commission proportionnelle *(dégressive par tranche) :*

- Jusqu'à 95 000 €	<b>0,20 %</b>
- De 95 001 à 190 000 €	<b>0,10 %</b>
- Au-delà	<b>0,05 %</b>

- Commission fixe par ligne :

- Titres au porteur	<b>6,36 €</b>
- Titres nominatifs	<b>10,08 €</b>
- Titres étrangers non cotés en France	<b>120,80 €</b>
- Titres non cotés sur PEA	<b>241,60 €</b>
- Or (métal)	<b>120,80 €</b>

- Minimum droits de garde :

- Valeurs cotées en France	<b>42,00 €</b>
- Valeurs étrangères non cotées en France	<b>124,89 €</b>

- Portefeuille composé uniquement d'OPC émis par le Groupe Banque Populaire et par le Groupe HSBC

**27,00 €**

- Compte conseillé Chaix Sélection :

- Jusqu'à 38 200 €	<b>68,00 €</b>
- De 38 201 à 76 400 €	<b>134,00 €</b>
- Au-delà de 76 400 €	<b>201,00 €</b>



# International

## Virements vers l'étranger

Virement émis en euros hors EEE* ou en devises quel que soit le pays ( <i>hors frais de swift</i> )	mini <b>17,00 €</b>
- Jusqu'à 250 000 €	<b>1 ‰</b>
+ commission de change proportionnelle au montant de la transaction ( <i>si devises</i> )	mini <b>13,00 €</b>
- Jusqu'à 153 000 €	<b>0,5 ‰</b>

## Virements en provenance de l'étranger

Virement SEPA** reçu	<b>gratuit</b>
Virement en euro reçu d'un pays hors EEE* ou en devises quel que soit le pays	forfait <b>15,00 €</b>
+ commission de change proportionnelle au montant de la transaction ( <i>si devises</i> )	mini <b>13,00 €</b>
- Jusqu'à 153 000 €	<b>0,5 ‰</b>

## Opérations de change

Opérations de change des monnaies hors zone Euro :	
frais fixes, par opération, quel que soit le montant négocié en devises ou en chèques de voyage	
- Achat de chèques de voyage ou de billets de banque étrangers à nos clients	<b>6,30 €</b>
- Délivrance de chèques de voyage ou de billets de banque étrangers à nos clients	<b>6,30 €</b>
Délivrance de chèques de voyage en euros	<b>1,60 %</b>
	maxi <b>80,00 €</b> mini <b>6,30 €</b>
Frais de port	<b>Frais réels</b>
Frais du correspondant pour toute opération	<b>Frais réels</b>
Commissions sur opérations financières	forfait <b>40,00 €</b>
Copie SWIFT / Confirmation	forfait <b>16,00 €</b>

## Dates de valeur

Virement émis, débit client ( <i>J = jour d'exécution au siège</i> )	<b>J</b>
Virement reçu, crédit client	
- en euros	<b>J</b>
- en devises	<b>J + 2 ouvrés</b>

(*J = jour de réception des fonds à la Banque Chaix ou chez son correspondant à l'étranger*)

\* EEE : Espace Economique Européen \*\* Zone Sepa : EEE + Suisse et Monaco

# Résoudre un litige

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la banque CHAIX a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de trois possibilités :

## 1 / Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

## 2 / En cas de réclamation, vous pouvez également contacter :

> 04 90 27 27 27

(Numéro non surtaxé)

### > le Service Qualité de votre Banque

BANQUE CHAIX

Service Qualité

43, Cours Jean-Jaurès

84027 Avignon Cedex 1

## 3 / En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité.

Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

M. LE MÉDIATEUR DE LA BANQUE CHAIX

Service Qualité

BP 353

43, Cours Jean-Jaurès

84027 Avignon Cedex 1

ASSURVOL est un produit de :

HSBC ASSURANCES IARD (France)

Société anonyme au capital social de 7 500 000 euros

Siège social : 15 rue Vernet - 75008 Paris

380 911 123 RCS PARIS

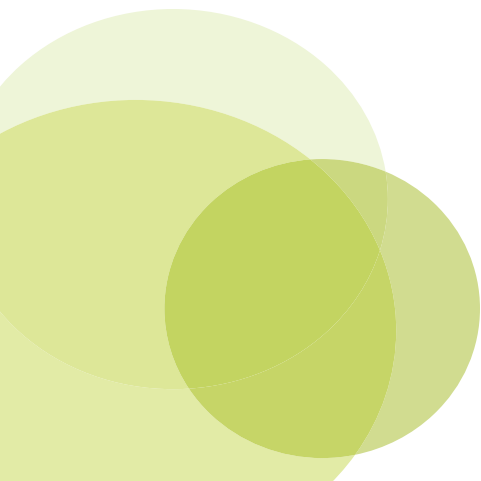
Entreprise régie par le Code des Assurances

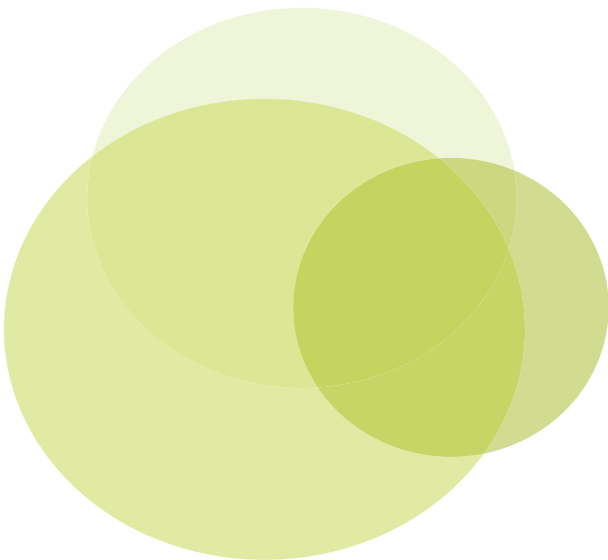
## La convention AERAS

La convention AERAS (S'assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) à pour objet de proposer un grand nombre de solutions pour élargir l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes ayant eu un problème grave de santé. Pour toute information, n'hésitez pas à appeler le serveur vocal national d'information sur la convention AERAS, à votre disposition 7j/7 et 24h/24 au 0 821 221 021 (0.12€/min) ou le référent de votre Banque au 04 90 27 27 51 (numéro non surtaxé dont le prix est fixé par l'opérateur de l'appelant).

## Le site Internet de la FBF\* : "les Clés de la Banque"

(<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...





## POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24 h / 24 :

Par Internet, avec Chaix Cyberplus  
**[www.banque-chaix.fr](http://www.banque-chaix.fr)**

Par téléphone, avec Audiochaix serveur vocal  
Depuis la France, au : **0 892 89 04 04**  
Depuis l'étranger, au : **+(33) 892 89 04 04**



Société anonyme au capital de 11 570 592 euros - SIREN 542 620 224 - RCS Avignon  
Banque et société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS  
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance – [www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
sous le n° 07 022 846

Siège social : 43 cours Jean Jaurès - BP 353 - 84027 Avignon Cedex 1  
Tél. : 04 90 27 27 27 - Fax : 04 90 14 99 99

**[www.banque-chaix.fr](http://www.banque-chaix.fr)**